

A

Service des trains pour les fêtes de Pâques 1942.

Dépêche du M.T.P. à la SNCF	(s) C.A.	18. 3.42	3 II 1°
		24. 3.42	
	C.A.	1. 4.42	10 Qd a)

ler avril 1942

1104

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 1er avril 1942

Questions diverses

a) Service des trains pendant les fêtes de Pâques.

Pas de P.V.  
Sténo (p.10)

M. LE PRÉSIDENT. - Vous vous rappelez qu'au cours de notre dernière séance, nous avons souligné l'intérêt qu'il y aurait à ce que le service des trains ne fût pas trop réduit pendant les fêtes de Pâques, de manière à faciliter dans une large mesure les voyages pour raisons de santé.

M. le Secrétaire d'Etat aux Communications vient de nous adresser à ce sujet la lettre suivante en date du 24 mars :

"A la réunion du 18 mars du Conseil d'Administration de la S.N.C.F., vous avez appelé mon attention :

"1°) sur la nécessité de demander à la population de restreindre ses déplacements pendant les fêtes de Pâques ;

"2°) sur l'utilité de faciliter dans une certaine mesure, pour raisons sanitaires, les départs d'enfants pour la campagne.

"Sur le premier point, un communiqué, déjà publié dans la presse, répond à vos préoccupations.

"Sur le second, je vous donne mon accord et mets à la disposition de la S.N.C.F., comme vous l'avez demandé, un crédit supplémentaire de 2 % pour dédoublement de trains, à utiliser au mieux.

"Aucune publicité ne devra, naturellement, accompagner l'emploi de ce crédit-trains, sans quoi le communiqué à la presse risquerait d'être sans effet".

1104

Secrétariat d'Etat aux Communications

-----  
Direction Générale des Transports

-----  
Service Technique

-----  
4ème Bureau

-----  
S.N.C.F.

Trains supplémentaires (fêtes de Pâques)

-----  
259

Paris, le 24 mars 1942

Le Secrétaire d'Etat

à M. le Président du Conseil  
d'Administration de la S.N.C.F.

A la réunion du 18 mars du Conseil, d'Administration  
de la S.N.C.F., vous avez appelé mon attention :

1°) sur la nécessité de demander à la population de res-  
treindre ses déplacements pendant les fêtes de Pâques;

2°) sur l'utilité de faciliter dans une certaine mesure,  
pour raisons sanitaires, les départs d'enfants pour la  
campagne.

Sur le premier point, un communiqué, déjà publié dans  
la presse, répond à vos préoccupations.

Prière n'en par-  
ler. Comment ce-  
la peut-il se  
concilier avec  
la position des  
autorités alle-  
mandes. P.F.

Sur le second, je vous donne mon accord et mets à la dis-  
position de la S.N.C.F., comme vous l'avez demandé, un cré-  
dit supplémentaire de 2 % pour dédoublement de trains, à uti-  
liser au mieux.

Aucune publicité ne devra, naturellement, accompagner  
l'emploi de ce crédit-trains, sans quoi le communiqué à la  
presse risquerait d'être sans effet.

Signé: BERTHELOT.

18 mars 1942

1104

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 18 mars 1942

Restriction au trafic-voyageurs, à l'occasion des fêtes de Pâques.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

A - Trafic de la 10ème semaine

M. LE BESNERAIS .....

Cette augmentation continue du trafic-voyageurs ne laisse pas que de nous inquiéter, car elle se produit malgré toutes les mesures prises pour freiner les voyages et malgré l'inconfort actuel des déplacements. La situation devient d'ailleurs particulièrement critique dans la banlieue de Paris les samedis et dimanches et nous avons été obligés de dédoubler certains trains afin d'éviter des accidents graves.

M. le Secrétaire d'Etat aux Communications, que j'ai personnellement avisé de cet état de choses, est d'accord sur les mesures locales que nous envisageons de prendre et qui tendent, non pas à créer de nouveaux trains, - ce qui inciterait encore plus aux déplacements, - mais à dédoubler les trains existants certains jours <sup>et</sup> à certaines heures.

Je redoute les fêtes de Pâques, car il apparaît que les voyageurs ne se sont pas encore rendu compte de la situation. Les demandes de place pour se rendre aux sports d'hiver ou, plus simplement, à la campagne, affluent chaque jour, alors que nous mettons en marche un service de trains extrêmement réduit, puisque ~~seulement~~ seulement des trains seront dédoublés. Il faut donc s'attendre à des incidents graves dans un certain nombre de gares, soit au départ, soit au retour. Il faudrait que le Gouvernement fasse un nouvel appel à la population française pour lui expliquer la nécessité de limiter les déplacements aux seuls voyages indispensables.

M. LE PRÉSIDENT. - La situation sanitaire de beaucoup d'enfants exige un séjour au grand air et nombre de médecins prescrivent à leurs malades de se reposer à la campagne en profitant des fêtes de Pâques.

Les demandes de places qui nous sont adressées ne procèdent donc pas toutes du simple désir de promenade.

M. LE BERRAIS. - Il aurait alors fallu organiser des colonies de vacances où les enfants auraient été transportés en groupe sans leurs parents, mais, comme, en l'occurrence, les parents accompagnent leurs enfants, pour un malade qui a besoin de repos, ce sont 4 ou 5 personnes qui se déplacent. Nous aurions pu prévoir des trains spécialement aménagés, partant à des heures et des jours déterminés, destinés à transporter les enfants dans tel ou tel camp ou colonie de vacances.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. - Nous avons reçu des demandes dans ce sens. Il serait possible de les examiner favorablement. Cela permettrait d'éliminer un certain nombre de voyageurs.

M. LE PRÉSIDENT. - Je crains fort que cette organisation ne donne pas les résultats escomptés, car les Français se séparent difficilement de leurs enfants. Si vous limitez les départs d'enfants à ceux qui se rendent aux colonies de vacances, nombre d'entre eux ne partiront pas, surtout étant donné le peu de succès obtenu par les camps de vacances l'été dernier. Beaucoup d'enfants sont revenus de ces camps plus anémiés qu'ils n'étaient partis et je doute fort que ces colonies reçoivent, cette année, plus de pensionnaires que l'an passé. On s'efforce actuellement d'envoyer des enfants de zone occupée en zone libre ou en Afrique du Nord, mais sans grand résultat.